

Allocution du Chargé de Mission Europe

Monaco, Lundi 4 avril 2022

Monsieur le Président du Conseil monégasque,
Madame la Présidente de la section monégasque,
Chère Michelle,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

La volonté possède une persistance indestructible. Me tournant vers vous, chère Michelle, je tiens à saluer chaleureusement votre désir de Francophonie. Votre souhait maintenu d'organiser une réunion de notre Région Europe, vos invitations répétées dans l'adversité sanitaire et cet élan spontané aujourd'hui témoignent de votre attachement et, par la même occasion, de celui de votre section à cette Francophonie qui nous est précieuse.

Qui parmi nous n'a jamais formulé le vœu de fouler un jour les artères de cette destination de légende ? Qui, aujourd'hui, présent sur le rocher, n'est pas fasciné par la féerie de ce mariage entre le style « Belle Époque » et l'alliance du verre et de l'acier, symbole de modernité ?

Je me dois de souligner le destin exemplaire de ce territoire qu'est la Principauté de Monaco ; un territoire qui a, sur les hommes, ce pouvoir d'attraction soutenu par le charme romantique de la Méditerranée, carrefour des rêves et des idées. Ce n'est pas un hasard si 125 nationalités différentes se laissent captiver par ce lieu enchanteur.

Alors que d'aucuns étendent leur frontière au mépris du droit international, alors que certains font peu de cas de la souffrance humaine, Monaco a relevé le défi, assez exceptionnel, d'accroître son territoire de 25% en bravant simplement les éléments naturels, sans heurt, sans effusion de sang. J'en veux pour irrémédiable preuve le quartier de Fontvieille ainsi que la digue au port Hercule qui montrent à l'univers tout entier qu'avec détermination et persistance, une fois de plus, il est possible, non de soulever les montagnes, mais de repousser la mer et l'océan.

Autre signe qui ne trompe pas, chers amis monégasques, il semblerait si l'on se fie aux indicateurs économiques que votre principauté offrirait plus d'emplois qu'elle ne compte d'habitants. Quel pays ne rêverait pas d'une telle situation !

Et voici que bercés très tôt dans le monde latin, puis roman, les péripéties de l'Histoire vous rapprocheront petit à petit du monde francophone, monde francophone auquel vous manifestez fièrement depuis 1970 votre appartenance.

Dois-je le répéter, mais je suis profondément heureux de présider cette Conférence des Présidents ici à Monaco.

Chers Collègues,

Les deux années qui viennent de s'écouler ne furent pas une sinécure. Depuis notre Assemblée régionale d'avant Covid à Delémont et les soubresauts que nous avons connus lors de notre dernière réunion qui s'est tenue finalement à Tirana, (je remercie d'ailleurs chaleureusement la section albanaise d'avoir relevé ce défi au pied levé) nous avons connu une période creuse. Ce n'était pas la traversée du désert mais nous nous en approchions fortement.

Les bouleversements imposés par ce satané virus sur nos habitudes furent considérables. La Région Europe de l'APF, comme quasi toutes les institutions parlementaires, n'y était pas préparée. D'abord, et cela me semble primordial, c'est avant tout l'activité législative de nos différents parlements qui fut prioritaire. Difficile en effet de concevoir le fonctionnement de nos démocraties et la préservation de l'État de droit en faisant fi du rôle essentiel qu'exercent nos parlements. Certes, et ce fut quasi généralisé, des pouvoirs extraordinaires ou spéciaux furent accordés à nos gouvernements respectifs pour gérer la crise sanitaire au plus vite, de façon la plus réactive possible. Mais le fonctionnement de nos institutions, hors crise, et ce malgré son impact considérable sur l'ensemble de nos activités, devait également se poursuivre. Les premiers moyens, les priorités en réalité, furent dès lors orientées vers l'adaptabilité de nos parlements. Comment continuer à siéger tout en étant à distance ? Comment garantir le débat ouvert et le vote valable en vivant dans le virtuel ? Les parlements ont dû d'abord accommoder leur règlement, réviser en profondeur leur mode de fonctionnement, innover

en s'adaptant de la sorte aux changements exigés en terme de procédure et de processus. Vous en conviendrez, le défi fut de taille. Et quelque part, nous pouvons nous réjouir d'y être, tous, arrivés.

Pour une assemblée comme l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, la situation est quelque peu différente. Les deux voire trois premiers mois nous ont tout simplement coupés du monde. Pour deux raisons somme toute. D'abord, par sa vocation internationale, tout déplacement devenant non autorisé, la rencontre en présentiel se compliquait davantage et le virtuel, non encore admis dans nos traditions, devait répondre également aux contraintes techniques et aux aléas du décalage horaire. C'est ainsi que j'ai parfois eu pitié, je l'avoue, de collègues d'Asie se tenant fébrilement éveillés devant leur écran, faisant des efforts incommensurables pour ne pas fermer les yeux alors que les heures passaient interminablement en plein milieu de la nuit. Ensuite, et nous devons en être conscients, parce que nous sommes simplement une assemblée consultative, qui n'exerce pas ce pouvoir de contrôle au même titre qu'un parlement qui légifère et qui contrôle.

Notre activité de réflexion, de créativité, de porteur d'idées ne se prêtait pas à cette situation. Oui, l'APF a repris son rôle au fil du temps, en visioconférence, de façon régulière mais, vous en conviendrez, rien ne vaut, dans la relation fraternelle que nous vivons, le présentiel. Preuve en est, votre participation inédite, en nombre, pour une conférence des présidents.

Dès lors, ma volonté était, plutôt que de surajouter à cette ambiance anxiogène, d'attendre le bon moment, cette éclaircie qui nous permettrait enfin de nous revoir et de nous saluer. La suite, vous la connaissez. De Belgrade, nous avons finalement migré vers Tirana. Et nous voici enfin à Monaco !

Toutefois, la Région Europe n'est pas restée inactive pour autant. Ainsi, en mai 2021, j'ai pu conduire une mission de bons offices parlementaires à Erevan. Celle-ci fut l'occasion de rappeler le strict respect du droit international suite au conflit au Haut-Karabakh. Nous avons profité de cette mission pour renforcer nos liens avec le parlement géorgien qui a manifesté sa volonté d'adhérer à l'APF en tant que membre associé.

Maintenant, chers Collègues, la question qui se pose est celle de notre avenir et des principaux enjeux que nous devons relever au cours des prochaines années.

Le premier est celui d'un élargissement réussi. Nous savons qu'aux portes de l'APF Région Europe, plusieurs candidats se disent prêts à nous rejoindre et des missions de contact vont être menées en ce sens. Ainsi l'Italie, l'Irlande, Malte ont déjà manifesté un intérêt grand, d'autres représentent de belles opportunités. Je pense notamment au Portugal très francophile et la communauté lusophone qui s'est étendue sur une part du continent africain. Imaginez un lien qui se créerait entre ces deux communautés linguistiques et voyez l'espace couvert. Certes, plus encore que par le passé, nous devons rester attentifs quant au plaidoyer de la Francophonie, et pour ce qui nous concerne, celui de l'APF. Nous devons prendre conscience de ce plaidoyer et de ses ramifications. Il n'est plus question de légèreté mais d'un réel engagement en faveur des valeurs véhiculées par la Francophonie. Que ce soit au niveau des instances parlementaires ou au niveau exécutif, la Francophonie a des valeurs ainsi qu'un plaidoyer et il est indispensable, vital même, qu'elle les défende et qu'elle se fasse entendre.

A cet égard, nous avons été nombreux à regretter le silence de la Francophonie gouvernementale face aux événements dramatiques que nous vivons à nos frontières dans les premiers jours du conflit. Pologne, Hongrie, Roumanie et Moldavie, voici quatre pays de l'APF et de la Francophonie, témoins directs de l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes, accompagnée de l'exode de milliers, que dis-je, de millions de civils terrorisés et dont la situation de détresse ne peut que nous révolter.

Alors que plusieurs organisations internationales parmi lesquelles on retrouve l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des États américains, l'OCDE ont dénoncé cette agression, que le Conseil des droits de l'homme décidait de tenir une session spéciale sur les opérations militaires en cours et que la société civile, les instances sportives et culturelles manifestaient leur solidarité envers le peuple ukrainien, la Francophonie exécutive gardait le silence. Le pire a été atteint le 7 mars quand la commission politique de l'OIF n'a formellement rien adopté. Cerise sur le gâteau, malgré les demandes de plusieurs pays, elle n'a pas même adopté un communiqué de presse et a refusé de convoquer un Conseil permanent extraordinaire, au motif que l'agenda ne le permettait pas. Ce n'est que ce 16 mars, soit 20 jours après le début des hostilités qu'une ministérielle s'est penchée sur le sujet. On peut s'interroger sur ce trop long silence au regard de notre plaidoyer. Fort heureusement, évitant tout déshonneur, la Conférence

ministérielle de la Francophonie, en sa 40^{ème} session, session extraordinaire, dois-je préciser, a rompu le silence et a comblé le vide qu'elle avait créé. La résolution adoptée sur l'Ukraine marque enfin l'inquiétude et la désapprobation de la Francophonie face aux événements qui se succèdent en Ukraine, insistant particulièrement sur les personnes fragiles touchées par cette invasion (violant tout droit international), les femmes et enfants. Nous retiendrons aussi, au-delà de l'appel à un cessez-le-feu, l'engagement de la Francophonie, à se mobiliser, dans ses domaines de compétence et dans une logique de solidarité en soutien aux réfugiés de toute nationalité provenant d'Ukraine.

Bien avant, et c'est tout à notre honneur, l'APF, elle, par voie de communiqué de presse condamnait l'agression et prenait des contacts avec ses membres frontaliers pour s'inquiéter de la situation. C'est bien dans ce contexte que j'insiste sur le concept de plaidoyer et d'adhésion à nos valeurs.

Pour revenir sur la situation même, comme l'a récemment déclaré la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyden en évoquant la volonté d'adhésion bien légitime des Ukrainiens à l'Union européenne : « Avec le temps, ils nous appartiendront bel et bien. Ils sont des nôtres et nous les voulons parmi nous. » Il est évident que si une démarche proactive devait venir du Parlement ukrainien, la Rada, pour rejoindre l'APF, nous y serions tous ouverts.

J'espère vraiment que la diplomatie va reprendre le dessus et je sais que tous, ici présents, nous éprouvons ce même sentiment et exprimons notre solidarité envers le peuple ukrainien.

Chers Collègues,

Revenant à des considérations plus pacifiques et conviviales, j'en terminerai par ceci, nous devons durant cette Conférence des Présidents, outre fixer les travaux de notre prochaine Assemblée régionale, redéfinir les contours de notre Programme d'Actions de Coopération qui arrive à un tournant. Je suis convaincu des capacités de notre intelligence collective pour lui décrire un avenir assuré et pertinent.

Chère Michelle,

Le programme que la section monégasque a préparé est manifestement alléchant et active notre désir curieux. Je vous remercie encore chaleureusement pour cette invitation et je vous souhaite une conférence des présidents constructive, mes chers collègues.